

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

RECRUTEMENT : postes à pourvoir

- Dans le cadre d'un accroissement d'activités, la CCBG recherche **un agent d'accueil et de secrétariat** qui aura pour mission principale de renseigner et d'orienter les administrés ainsi que tout type de public. Ce poste est destiné aux personnes qui aiment le contact direct et les tâches administratives variées !
- Gérée par la CCBG, l'école de musique de Salies-de-Béarn recherche **un(e) professeur(e) complémentaire de piano, jazz et musiques actuelles** pour la rentrée 2023, qui aura la chance de rejoindre des élèves studieux et des collègues dynamiques !

Pour plus d'informations sur ces offres d'emploi, veuillez consulter le site Internet de la CCBG ► <https://urlz.fr/dGcB> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTE À TAILLE HUMAINE » – Ligne « RECRUTEMENT »).

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : fermeture des piscines communautaires

La saison estivale, durant laquelle de nombreux usagers ont profité des piscines communautaires du territoire, touche à sa fin ! À partir du 1^{er} septembre, la piscine de Navarrenx fermera en effet ses portes au public, tandis que celle de Salies-de-Béarn restera ouverte jusqu'au 8 septembre inclus. Leur accès sera ensuite strictement réservé aux scolaires dans le cadre de l'initiation à la natation. Toutefois, les MNS (maîtres-nageurs-sauveteurs) continueront d'y proposer des leçons de natation jusqu'au 6 octobre. À l'année prochaine...

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet de la CCBG ► <https://urlz.fr/cQGt> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS » – Pastille « PISCINES »).

ÉCOLES DE MUSIQUE & DE DANSE : c'est la rentrée !

Les équipes pédagogiques des quatre écoles de musique et de danse situées en Béarn des gaves (à Navarrenx, Saint-Pé-de-Léren, Salies et Sauveterre) préparent activement leur rentrée : permanences, rencontre avec les professeurs, découverte des instruments, etc. Plus d'infos ► <https://urlz.fr/iis8> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr - Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » - Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » - Pastille « MUSIQUE & DANSE »).

COLLECTE DES DÉCHETS : suppression des colonnes à papier

Depuis ce début d'année, le tri des déchets ménagers a été grandement simplifié pour l'ensemble des habitants du Béarn des gaves puisqu'avec les nouvelles consignes, **tous les papiers** et tous les emballages doivent être dorénavant **déposés en vrac dans le bac à couvercle jaune**. Cette modification a nécessité d'importants travaux au centre bayonnais Canopia (syndicat Bil Ta Garbi), avec une nouvelle chaîne de tri n'imposant plus une gestion spécifique de ces papiers seuls. Aussi, les colonnes à papier ont été supprimées dans les trois déchetteries du Béarn des gaves. Cependant, les administrés qui ont besoin de se débarrasser d'un surplus de papier (livres, documents divers, cours, etc.) peuvent se rapprocher des recycleries présentes sur le territoire pour un don de livres et/ou contacter M. Mathieu Chedozeau, coordonnateur de collecte, par courriel ► collecte@ccbearndesgaves.fr ou par téléphone, au 07 84 26 60 44 ou au 05 59 38 30 46. Merci pour votre compréhension.

CONCOURS PHOTOS : tous acteurs pour nos territoires

Jusqu'au 30 septembre, l'association Territoires Nouvelle-Aquitaine organise un concours photos intitulé « Ma région en images », une invitation à observer, partager et mettre en lumière des paysages naturels ou bâtis, des situations dignes d'intérêt, etc. Photographes amateurs, curieux, amoureux de la région ou simples visiteurs de passage, partagez votre regard et tentez de remporter l'un des lots mis en jeu !

Plus d'informations ► <https://territoiresnouvelleaquitaine.fr/concours-photo/>

TRAITEMENT DES DÉCHETS : visite des équipements

Pour savoir ce que deviennent les déchets ménagers, le syndicat Bil Ta Garbi propose la visite gratuite et ouverte à tous (à partir de 8 ans conseillés) de ses deux centres de valorisation :

- Le samedi 16 septembre, de 10 h à 13 h, au pôle Canopia, à Bayonne, pour découvrir le nouveau centre de tri des papiers et emballages ménagers, ainsi que l'Uveor (unité de valorisation énergétique et organique) des ordures ménagères résiduelles. Inscription obligatoire par courriel ► <https://www.biltagarbi.com/visite-canopia-contact/> ou par téléphone, au 05 59 44 26 44. Des groupes de 20 personnes seront constitués et encadrés par un guide de visite, avec des départs prévus toutes les 20 minutes à partir de 10 h et jusqu'à 12 h 20.
- Le mercredi 20 septembre, à 10 h 30, au pôle Mendixka, à Charritte-de-Bas, pour la présentation de l'UVO (unité de valorisation organique) des ordures ménagères, qui produit un compost normé utilisable en agriculture, de la nouvelle plateforme de tri des encombrants de déchetteries, qui offre la possibilité de détourner de l'enfouissement les déchets valorisables ou recyclables, et de l'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux), qui permet la prise en charge des déchets pour lesquels il n'existe pas de solutions de valorisation. Inscription obligatoire par courriel ► <https://www.biltagarbi.com/visite-mendixka-contact/>

Porter un nouveau regard sur ses déchets, c'est possible !

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Tous les mercredis de l'année scolaire, les accueils de loisirs à Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre-de-Béarn proposent de nombreuses activités aux enfants, à partir de 3 ans.

Découvrez les programmes en détail élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Contacts de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire :

- ALSH de **Navarrenx** : **Élodie Persillon**, par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon**, par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Laurane Thierry**, par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou**, par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

RPE & LAEP : bientôt la reprise...

L'association **Les P'tits Lutins** reprend son activité sur l'ensemble du territoire **dès le 4 septembre** :

- Le **RPE** (relais petite enfance) est un lieu d'informations, d'échanges et d'écoute qui accompagne les assistant(e)s maternel(le)s et les parents-employeurs dans leurs rôles respectifs. C'est également une structure qui propose des séances d'activités collectives, encadrées et animées par du personnel qualifié, afin de favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des jeunes enfants, et se déroulant :
 - à **Navarrenx**, dans les locaux de l'accueil de loisirs (Espace Jeunesse – Chemin des Lauriers) : les mardi et vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30.
 - à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de l'Espace multi-accueil (7, place Alexandre de Coulomme-Labarthe) : les lundi et jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30.
 - à **Sauveterre-de-Béarn**, au siège des P'tits Lutins (rue Muthular) : les mercredi et vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30.
- Le **Laep** (lieu d'accueil enfants-parents) est un espace gratuit et sans inscription, dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent et ouvert aux futurs parents. Pour les enfants, c'est un lieu de socialisation où ils découvrent le jeu, le partage et la vie en collectivité tandis que, pour les parents, c'est un lieu d'échanges et de dialogues pour évoquer leurs expériences avec d'autres parents. L'accueil se déroule :
 - à **Navarrenx**, dans les locaux de l'accueil de loisirs (Espace Jeunesse – Chemin des Lauriers) : le lundi, de 9 h 30 à 11 h 30
 - à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de l'Espace multi-accueil (7, place Alexandre de Coulomme-Labarthe) : le mardi, de 9 h 30 à 11 h 30
 - à **Sauveterre-de-Béarn**, au siège des P'tits Lutins (rue Muthular) : le jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30

Contact :

par téléphone, au 05 59 38 90 60, par courriel ► laparentaise@orange.fr ou par Facebook ► [LAEP La Parent'aise Béarn des gaves](https://www.facebook.com/LAEP-La-Parent'aise-Béarn-des-gaves)

Plus d'infos ► <https://urlz.fr/jyys> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr - Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » - Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » - Pastille « RPE & LAEP »).

CONSULTATION PUBLIQUE : programme local de prévention des déchets

Le syndicat Bil Ta Garbi, à qui la CCBG a délégué la valorisation et le traitement des déchets, met à disposition du public son « programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » pour la période 2024-2029. Ce projet de révision est consultable jusqu'au jeudi 7 septembre 2023 inclus et les personnes intéressées peuvent consigner leurs avis et observations par écrit.

Pour plus d'infos ► <https://urlz.fr/na9V>

COLLECTE DES DÉCHETS : facturation de la RI

Les propriétaires en Béarn des gaves ont reçu durant l'été la facture de RI (redevance incitative) de leur logement pour le 1^{er} semestre 2023 relative au paiement des 60 % de l'**abonnement au service** de l'année en cours (part fixe) et qui est calculée en fonction du volume du bac à couvercle noir de l'utilisateur (ou de la détention d'un badge d'accès aux abris-bacs collectifs). Cet abonnement inclut :

- l'accès aux trois déchetteries du Béarn des gaves (ainsi qu'à ses trois plateformes de déchets verts et à ses deux sites à gravats) ;
- la récupération du verre en apport volontaire ;
- la collecte des déchets recyclables (bac à couvercle jaune ou sacs jaunes) sans comptabilisation du nombre de levées ;
- 9 levées du bac à couvercle noir (ou 36 dépôts en abris-bacs) pour l'année complète ;
- les frais de gestion et de fourniture des équipements, ainsi que ceux de collecte et de traitement de l'ensemble de ces services.

Comme stipulé au dos de la facture, plusieurs possibilités de règlement sont possibles :

Chèque

Libellé à l'ordre du *Trésor public*, à envoyer au centre d'encaissement de Rennes avec le TIP (non signé et non agrafé) joint à la facture, sans autre document.

TIP (titre interbancaire de paiement)

TIP au bas de la facture à découper, dater et signer pour envoi au centre d'encaissement de Rennes (enveloppe jointe) accompagné d'un RIB (relevé d'identité bancaire) si celui-ci n'apparaît pas sous l'emplacement des date et signature. Et si jamais le RIB déjà indiqué est erroné, renvoyer le nouveau avec le TIP daté et signé.

Espèces (limité à 300 €) ou carte bancaire

Auprès des buralistes partenaires (<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>), muni du QR code mentionné en bas à gauche de la facture.

Virement bancaire

IBAN FR57 3000 1006 22E6 4100 00000 084, en indiquant le numéro de facture (mentionné en haut à gauche de celle-ci) et l'intitulé « Déchets ».

Internet

Paiement en ligne sur www.payfip.gouv.fr avec les références de la facture mentionnées en haut à gauche de celle-ci.

Prélèvement automatique

Pour régler la prochaine facture en toute tranquillité, il suffit d'adhérer au service de prélèvement en demandant le formulaire Sepa auprès de la CCBG ou en le téléchargeant sur : <https://www.ccbearndesgaves.fr/paiement> (autorisation à compléter et à retourner à la CCBG accompagnée d'un RIB).

Aucun règlement ne peut être effectué à l'accueil de la CCBG.

À la réception de la facture, si besoin, il est possible de contacter le service Environnement de la CCBG, par courriel de préférence, en indiquant bien ses coordonnées (nom, prénom et adresse complète), un numéro de téléphone, ainsi que le numéro de la facture et ce afin d'être rappelé dès que possible.

- Pour toute question portant sur la redevance incitative et/ou sa facturation : **Sylvie Lacrouts**
Adresse courriel : environnement@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 66 09 42 - 07 84 26 60 52
- Pour une modification ou un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement (fournir l'attestation de vente, la date de départ ou d'arrivée pour un locataire) : **Delphine Beaucoueste**
Adresse courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 66 09 43 - 07 84 26 60 41

Des permanences Environnement ont également lieu au siège de la CCBG (289 route d'Orthez, à Salies-de-Béarn), les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour plus d'infos sur la redevance incitative ► <https://urlz.fr/cq6v> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

ENQUÊTE EXPLOITANT : pneus usagés ensilage

La FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et les JA (Jeunes agriculteurs) des Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec l'association Ensilavor, souhaitent effectuer une enquête sur les besoins de se débarrasser de pneus usagers agricoles. Les exploitants intéressés sont invités à adresser un courriel à ► a.pradelles@fdsea64.fr. Merci.

MOBILITÉ : un TÂD bientôt en Béarn des gaves !

Prochainement mis en place par la Communauté de communes avec le soutien de la Région, le TÂD (transport à la demande) est un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels et locaux. Ainsi, l'utilisateur est pris en charge à l'emplacement déterminé lors de la réservation du trajet (dans certains cas, juste au pas de sa porte) et conduit vers des centres d'intérêt de proximité (services publics, commerces, complexes sportifs, maisons médicales, etc.) situés dans plusieurs communes du Béarn des gaves... voire au-delà !

Utilisable à partir de 11 ans, ce service sur réservation facilitera les déplacements des habitants comme des visiteurs non motorisés ou à mobilité réduite dès cet automne, avec des départs possibles depuis chacune des 53 communes du Béarn des gaves. Ce système de transport sera à la disposition de ces personnes pour des déplacements, du mardi au samedi, sur le territoire et même jusqu'à la gare d'Orthez ou de Puyô.

L'ESPACE NUMÉRIQUE du Béarn des gaves : pour un accompagnement adapté

Dans ce lieu d'apprentissage, de pédagogie et d'initiation, ouvert à tous, chacun peut bénéficier d'un accès à des ordinateurs et à une connexion Internet haut débit, mais aussi et surtout d'un accompagnement et d'un soutien, adaptés à son rythme et à son niveau, pour gagner en autonomie dans le numérique et ses outils, que ce soit l'ordinateur, la tablette ou le téléphone portable.

Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour :

- Participer à un atelier thématique (protection de la vie privée en ligne, achats sur Internet, entretien de l'ordinateur, etc.).
- Demander de l'assistance pour des problèmes d'usage (retrouver un mot de passe, accéder aux comptes en ligne pour les démarches administratives, etc.).
- Suivre un parcours d'initiation ou de perfectionnement.



Un atelier sur l'intelligence artificielle autour de ChatGPT se prépare pour la rentrée. N'hésitez pas à contacter le médiateur numérique pour vous inscrire !

Un accompagnement en informatique adapté à vos besoins... en lien avec France services Béarn des gaves

L'accueil se fait sans rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (entrée latérale : rue de la Fontaine) : le mercredi, de 10 h à 13 h, et le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) : le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la maison Rospide (place Royale) : le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 10 h à 13 h.

Contact : **Nathan Hostier**, médiateur numérique,

par téléphone, au 07 54 38 11 51, ou par courriel : espacenumerique@ccbearndesgaves.fr

L'Espace numérique du Béarn des gaves sera fermé pour congés, **du 11 au 17 septembre 2023**. Merci pour votre compréhension.

Pour plus d'infos (tarifs, services proposés, etc.) ► <https://urlz.fr/h086> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « ESPACE NUMÉRIQUE »).

FRANCE RÉNOV' pour les projets de travaux

Tout administré du Béarn des gaves peut bénéficier de conseils personnalisés, indépendants et gratuits pour l'accompagner dans ses travaux de rénovation énergétique de l'habitat. Pour être recontacté(e) par **Louis Labadie**, le conseiller de la plateforme France Rénov' proposée par la CCBG avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine ► 05 59 38 30 46 (accueil CCBG), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/hrnr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur tout le territoire !

Effectuée sur l'ensemble du Béarn des gaves et gratuite pour l'utilisateur, la collecte en porte-à-porte des encombrants (acceptés en déchetterie) est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans et à celles en situation de handicap. Depuis ce début d'année, six passages par an pour le secteur de Salies-de-Béarn et quatre pour chacun des deux secteurs de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn sont proposés, dont voici les dernières dates à venir en 2023 :

- Secteur de **Navarrenx** : les jeudis 14 septembre et 7 décembre.
- Secteur de **Salies-de-Béarn** : les mercredis 6 septembre et 6 décembre.
- Secteur de **Sauveterre-de-Béarn** : le mercredi 4 octobre.

La demande d'accès au service « enlèvement des encombrants » s'effectue sur inscription, par téléphone (05 59 38 30 46), par courriel (accueil@ccbearndegaves.fr) ou par courrier (CCBG – 289, route d'Orthez – 64270 SALIES-DE-BÉARN), au moins une semaine avant la date de ramassage souhaitée et en fournissant la photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'invalidité. La quantité récupérée ne peut excéder 2 m³ par foyer et par passage, avec un maximum de deux collectes par an pour chaque foyer concerné, les déchets devant être sortis sur la voie publique la veille du jour de ramassage. La CCBG se réserve le droit de proposer une date supplémentaire en cas de fortes demandes.

Rappel :

Théoriquement, tout magasin doit reprendre gratuitement un DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) pour l'achat d'un nouveau (principe du « un pour un »).

Quant aux meubles de rangement (armoire, buffet, bibliothèque, etc.) ou de confort (siège, canapé, literie, etc.), il faut se renseigner lors de l'achat du nouveau en magasin. Certains commerces proposeront leur reprise à cette occasion quand d'autres, selon leur superficie et leur nature, récupéreront du mobilier même sans obligation d'achats.

Enfin, il existe également des solutions alternatives pour se débarrasser de meubles encore en bon état : dépôts-ventes, dons, plateformes de revente, bouche-à-oreille, etc.

Pour plus d'infos sur la collecte et la gestion des déchets ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndegaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

FRANCE SERVICES en Béarn des gaves : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des organismes suivants : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, Pôle Emploi, la Direction des finances publiques, l'Agence nationale des titres sécurisés et le point-justice. L'ouverture de cet espace porté par l'Intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Un exemple d'accompagnement ? Vous avez programmé un voyage dans un pays de l'Union européenne et vous devez déposer une demande d'obtention de la CAEM (carte européenne d'assurance maladie) qui permettra, si besoin, une prise en charge des soins lors de votre séjour.

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences ont principalement lieu sur rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) :
le mardi, de 14 h 30 à 16 h 30, et le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (chemin Bellecave) :
le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (place Royale) :
les mardi et jeudi, de 14 h à 17 h.

Contact : **Chrystelle Laplace**, conseillère France services,
par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearndegaves.fr

Les espaces France services Béarn des gaves seront fermés pour congés, **du 19 août au 3 septembre 2023**. Merci pour votre compréhension.

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearndegaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).

COLLECTE DES DÉCHETS : dotation/échange de bac à couvercle jaune

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des déchets ménagers est grandement simplifié pour les habitants du Béarn des gaves ! Avec les nouvelles consignes, en effet, tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton, vont dans le bac à couvercle jaune.

En ce qui concerne les habitants du secteur de **Navarrenx**, plus de 80 % des foyers ont déjà été équipés d'un bac à couvercle jaune grâce à des permanences en mairies fin 2022, puis des permanences le lundi, à l'Espace Culture, à Navarrenx, sur le premier semestre 2023. Pour les récupérer ou pour une dotation de bacs ou de carte de déchetterie, les usagers qui n'ont pu venir lors de ces permanences sont invités à contacter **Delphine Beaucoueste**, de préférence par courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr ou bien par téléphone, au 07 84 26 60 41, car les sacs jaunes ont cessé d'être collectés depuis début janvier.

De plus, les mairies du secteur de Navarrenx qui le souhaitent peuvent également la contacter pour faire le point sur les foyers non encore équipés d'un bac à couvercle jaune. Pour les usagers qui souhaiteraient les récupérer en mairie, ces bacs pourraient être préparés et livrés sur place.

Les habitants des communes déjà équipés en bac à couvercle jaune (**secteurs de Salies-de-Béarn et de Sauveterre-de-Béarn**) peuvent, quant à eux, se rendre au siège de la CCBG, à Salies-de-Béarn, lors des **permanences Environnement, exclusivement les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**, pour obtenir un bac jaune plus grand. L'ancien doit être ramené vide et propre.

Pour rappel, c'est bien le volume du bac à couvercle noir qui détermine le montant de l'abonnement pour le paiement des factures de la RI (redevance incitative). **Donc, un volume de poubelle à couvercle jaune plus important n'aura aucun impact sur le total de la facture.** Trier plus permettra au contraire de limiter le nombre de levées du bac à couvercle noir !

Le tri plus facile, c'est parti !